

MAIRIE d'ANTULLY

1 Place du 11 novembre 1918

71400 ANTULLY

☎ 03 85 54 71 12

mairie-antully@wanadoo.fr

Compte-Rendu du Conseil Municipal

21 juillet 2020

Etaient présents : LAUFERON Patrick, BROCHOT Alain, CARRION Pascal, DADA Coralie, DEVELAY Franck, DUCREUX Géraldine, FLACELIERE Murielle, GAUTHEY Agnès, GIRARD Lionel, LEBEAU Roland, LUC Frédérique, MANIAS Virginie, PERRAUDIN Franck, SEGOND Bruno.

Absents/excusés : BERGER Michaël,
Secrétaire de séance : Géraldine DUCREUX

La séance est ouverte à 19H30

Le Maire propose de modifier l'ordre du jour comme suit :

- 1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 10/07/2020
- 2) Affectation des résultats 2019 au budget 2020
- 3) Budgets 2020
- 4) Convention de fournitures d'eau entre le SMEMAC et la commune d'Antully
- 5) Prix de mise en vente de la parcelle AB 74
- 6) Demande de pose d'un panneau publicitaire sur une parcelle communale
- 7) Désignation du représentant de la commune à la Commission Locale d'Evaluations des Charges Transférées (CLECT) à la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan
- 8) Demande d'exonération de loyer de Monsieur POIRAT
- 9) Questions diverses

Le nouvel ordre du jour est adopté à l'unanimité

- 1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 10 juillet 2020

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

- 2) Affectation des résultats 2019

3 délibérations sont présentées et proposées au vote :

- i. Commune : 123 257.84€ à affecter
Solde à soustraire 42 994.11€
Report en fonctionnement 80 263.73€
Report en investissement 42 994.11€
- ii. Assainissement : 27 883.53€
- iii. Eau : 50 382.04€

Les affectations sont adoptées à l'unanimité.

3) Budgets Prévisionnels 2020

Géraldine DUCREUX présente le détail des 3 Budgets prévisionnels 2020 qui sont remis aux élus.

Le point d'attention réside sur le budget fonctionnement EAU.

Après délibération et à l'unanimité, les budgets sont adoptés comme suit :

Budget Commune 2020			
Investissement		Fonctionnement	
Dépenses 144 836,79 €	Recettes 144 836,79 €	Dépenses 458 441,33 €	Recettes 526 014,84 €
Budget Eau 2020			
Investissement		Fonctionnement	
Dépenses 63 337,98 €	Recettes 63 836,02 €	Dépenses 192 338,02 €	Recettes 192 382,04 €
Budget Assainissement 2020			
Investissement		Fonctionnement	
Dépenses 7 500,00 €	Recettes 11 021,75 €	Dépenses 17 326,75 €	Recettes 36 213,53 €

4) Convention de fourniture d'eau SMEMAC / Commune (annexe 1)

Le Maire présente la convention et détail les différents chapitres.

La convention est adoptée à l'unanimité

5) Prix de vente parcelle AB 74

La commission Biens Communaux s'est réunie en amont du conseil et présente ses réflexions.

La proposition de prix à 4€ le m2 pour une superficie de 2267 m2 est adoptée à l'unanimité.

Les frais résultant de cette vente seront à la charge de l'acquéreur.

6) Demande de pose d'un panneau publicitaire sur une parcelle communale

Le Maire procède à la lecture du courrier reçu en mairie.

Les élus sont d'accord sur le principe et demandent des précisions sur les dimensions du panneau.

La commission portant sur les biens communaux propose de prévenir l'occupant du terrain, de voir le proposant afin d'affiner le projet (taille du panneau) et le lieu d'occupation pour la mise en œuvre.

7) Désignation du représentant de la commune à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan.

Géraldine DUCREUX est nommée à l'unanimité.

8) Demande d'exonération de loyer de Monsieur Poirat

Le maire procède à la lecture du courrier reçu l'après-midi même en mairie.

Les élus autorisent la mise en place du panneau publicitaire aux frais de Monsieur Poirat.

Les élus conviennent de demander le bilan financier pour traiter la demande d'exonération de loyer et un projet d'agrandissement plus précis pour étudier le financement de l'extension du local commercial

10) Questions diverses

-Foire d'Autun : la manifestation se tiendra le week-end du 17 au 20 septembre 2020.

Dans le cadre du CCGAM, il est proposé aux communes de réaliser une vidéo de présentation de la commune d'une minute.

Le format est libre. Le délai pour la remise de la vidéo est fixé au 5 septembre.

Virginie MANIAS précise que le film a déjà été réalisé dans le cadre de la commission communication et attractivité.

Le montage définitif sera adressé en temps et en heure.

La commission communication prend le relais pour la mise en œuvre.

-Recrutement agent communal :

17 candidatures ont été reçues en mairie.

Une discussion s'installe sur le créneau horaire choisi pour la réunion de la commission ressources humaines.

Les élus de la commission RH conviennent de recevoir les candidats en entretien le mardi 04/08 à partir de 17h00.

-Travail réalisé par les agents techniques.

Les élus font remonter les remarques des habitants sur l'entretien du cimetière et des espaces verts notamment près de la ferme de la Noue.

Le Maire précise que les agents sont réunis chaque mardi matin afin d'organiser le travail et de fixer les objectifs. 2 exemplaires de l'emploi du temps hebdomadaire sont présentés aux élus

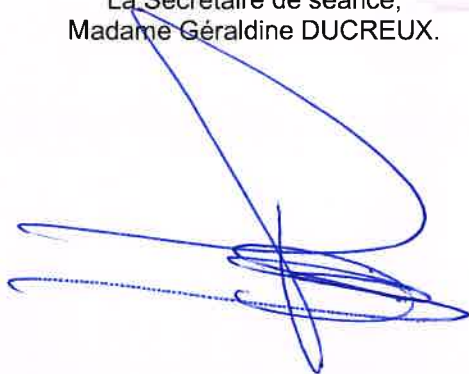
-Recrutement d'un agent saisonnier durant la période de vacances d'un agent communal

Les élus valident le recrutement de Corentin DESMAIZIERES pour la période du 17/08 au 28/08.

PROCHAIN CONSEIL : date à définir il n'y aura pas de conseil en AOÛT.

La séance est levée à 22h30.

La Secrétaire de séance,
Madame Géraldine DUCREUX.



Monsieur le Maire,
Patrick LAUFERON

